

**Madame Shaila Anwar**

Greffière

**Madame Tracy Amendola**

Adjointe

**Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie**

Le Sénat du Canada

Ottawa, Ontario

Canada, K1A 0A4

## **Réaction au projet de loi S-228**

*Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction de faire de la publicité d'aliments et de boissons s'adressant aux enfants)*

### **Position de l'équipe numéro 5**

**Cours : Médias et Éthique**

**Université Saint-Paul**

Le vendredi 18 novembre 2016

**Interdire l'affichage destiné aux enfants sur les produits alimentaires est selon nous une bonne façon de rater la cible.**

Par **Éric Lanthier**

Pour : Geneviève Borris et Matthew McLachlan dans le cadre du cours Éthique et médias donné à l'Université Saint-Paul

**Résumé de notre position : au lieu d'attaquer de front l'obésité, à notre avis, le projet de loi S-228 attaque l'autorité parentale, la**

## **créativité et la libre entreprise. Pour notre part, nous privilégions la mise en valeur de la santé.**

Le projet de loi S-228, appelé : *Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction de faire de la publicité d'aliments et de boissons s'adressant aux enfants)*, devrait être adopté au Sénat avant la pause du Noël. S-228 n'a rien de stratégique et ne contribue pas à dynamiser sainement la société civile. Au lieu d'attaquer de front un problème préoccupant, l'honorable Nancy Greene-Raine se met à dos les parents et l'entreprise privée. Stratégiquement, il aurait été plus payant de s'en faire des alliés. Or, la sénatrice conservatrice préfère leur mener la vie dure et bien paraître devant les «lobbies» qui la poussent à agir de la sorte.

### **Réduire l'obésité**

Étant tous d'emblée pour la vertu, il est tout à fait normal que l'on veuille réduire le nombre de gens aux prises avec un surplus de poids. C'est définitivement un fléau sur lequel nous devons nous attarder puisque le nombre de gens souffrant d'obésité et d'embonpoint est passé, selon [Statistiques Canada](#)[1], entre 2010 et 2014, de 13 099 396 à 14 222 521. Ce chiffre représente, à peu près, deux fois la population de nos dix plus grandes villes au Canada, ce n'est pas rien.

### **Poids économique**

Non seulement l'accroissement du nombre de cas d'obésité et d'embonpoint s'accroît, mais les frais de santé associés à cette augmentation pèsent dans la balance. Effectivement, selon la [chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval](#) [2] le fardeau financier associé à ce phénomène était estimé à 4,3 milliards de dollars en 2001. Selon les mêmes sources, l'inactivité physique coûte aux contribuables 5,3 milliards de dollars. En 2006, [l'Institut national de la santé publique du Québec](#) (Inspq) [3] estimait qu'au Canada ce coût s'est élevé à 6 milliards de dollars. Et pourtant, ce montant ne tient pas compte des 5 milliards de dollars qui sont dépensés pour compenser les frais reliés au manque de productivité qu'ont engendré l'obésité et l'embonpoint.

### **Une saine implication de l'État**

La préoccupation de la Sénatrice Greene-Raine est judicieuse; cependant, elle n'attaque pas la bonne cible. Le problème c'est que les moyens qu'elle compte utiliser pour atteindre son but nuisent à des valeurs fondamentales : l'autorité parentale, la libre entreprise et la créativité. Avant d'attaquer ces valeurs, l'État aurait intérêt à établir un plan qui vise à :

- favoriser l'accès à l'exercice
- implanter une stratégie pour augmenter la consommation d'aliments sains

- encourager les entreprises qui vendent des produits sants à se doter d'emballages plus attrayants pour les enfants
- bien informer les parents et l'ensemble des consommateurs
- exiger que les taux de sucre soit affiché à l'avant du produit
- demander aux entreprises d'indiquer sur l'avant du produit si la quantité de sucre ou de gras dépasse la quantité quotidienne maximale requise à l'aide d'un symbole universel canadien.

### **Cibler l'obésité et l'embonpoint**

Si la motivation de la Sénatrice Greene-Raine est de réduire l'obésité et l'embonpoint chez les enfants, elle s'y prend mal. Son objectif est louable mais le moyen est peu pertinent. Son projet de loi me fait penser à quelqu'un qui pense perdre 15 kilogrammes de gras en réduisant une cuillerée à thé de sucre dans son café. Est-ce que réduire le sucre est une bonne chose? Oui! Est-ce le bon moyen pour perdre 15 kilos? Poser la question c'est y répondre.

Pour contrer l'augmentation de l'obésité et de l'embonpoint au Canada, il faut promouvoir un autre mode de vie, plus inspirant, plus stimulant et cela passe par des mesures qui encouragent les gens à vivre sainement et non en attaquant la libre entreprise, en «court-circuitant» la créativité ou en usurpant le rôle des

parents. J'espère que les Sénateurs et la Chambre des communes vont s'unir pour s'attaquer à la source du problème et non à des personnages imaginaires qu'on retrouve sur une boîte de carton...

En terminant, permettez-moi la question suivante :

**Qu'est-ce que le gouvernement fera avec les produits qui ne sont pas principalement destinés aux enfants qui utilisent des animaux ou des formes attrayantes pour l'enfant?**

Merci de l'intérêt que vous avez porté à notre demande.

**Eric Lanthier**

Représentant de l'équipe numéro 5

Cours Éthique et Médias, Université Saint-Paul

514.863-6698